



PRESENTATION DES TELESERVICES

MODULE ORIENTATION

COLLEGE JACQUES PREVERT



Télé service Orientation

En 3ème

Connexion au télé service

La connexion au téléservice se fait au moyen d'un compte ATEN **responsable**, qui permet de saisir les intentions provisoires et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut effectuer les saisies.

La connexion avec un compte ATEN élève permet uniquement la consultation des saisies.

SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents



The screenshot shows a login interface for 'Scolarité Services'. At the top, there is a header 'Je me connecte avec mon compte ATEN'. Below this, there are two input fields: 'votre identifiant' with the placeholder text 'Saisissez un identifiant', and 'votre mot de passe' with the placeholder text 'Saisissez un mot de passe'. A purple button labeled 'VALIDER' is positioned below the password field. At the bottom of the form, there are two links: 'identifiant oublié ?' and 'mot de passe oublié ?', each accompanied by a right-pointing arrow icon.

Connexion au télé service

Après la connexion, choisir **ORIENTATION** parmi les services proposés à gauche de l'écran.

Calendrier : ouverture (7 Février au 3 mars)

SCOLARITÉ SERVICES

La campagne d'orientation n'est pas ouverte.

Le calendrier est le suivant :



À partir du **JJ/MM**

Je saisis mes intentions provisoires



Après le conseil de classe du 2ème trimestre/1er semestre

Je prends connaissance de l'avis provisoire du conseil de classe



À partir du **JJ/MM**

Je saisis mes choix définitifs



Après le conseil de classe du 3ème trimestre/2d semestre

Je donne une réponse à la proposition d'orientation du conseil de classe

LES DATES DU COLLEGE DIDIER DAURAT

TRIMESTRE 2 : PHASE PROVISOIRE

- **Phase provisoire** : elle concerne le conseil de classe du second trimestre et permet aux familles de formuler des vœux. Lors du conseil de classe, l'équipe du collège répond aux vœux des familles, celle-ci peut ensuite les consulter en ligne.
- **Saisie des vœux pour la phase provisoire par les familles** :
Du vendredi 7 février 2020 au mardi 3 mars 2020
délai impératif.

LES DATES SUITE...

- **TRIMESTRE 3 : PHASE DEFINITIVE**
- **Phase définitive** Elle concerne le conseil de classe de fin d'année. Même si le choix d'orientation n'a pas changé depuis la phase provisoire, les familles doivent saisir ces vœux lors de la phase définitive pour que ceux-ci soient à nouveau étudiés lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.
- **Saisie des vœux par les familles pour la phase définitive : Du lundi 11 mai 2020 au vendredi 30 mai 2020 délai impératif.**
- Les familles auront accès aux résultats d'affectation directement sur leur espace Télé services orientation une fois les opérations d'affectation par le net finalisées, soit aux alentours **du mardi 30 juin** à l'issue des épreuves du DNB.

Saisie des intentions provisoires

Un seul des responsables légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- Il doit saisir au moins 1 intention ;
- Il peut saisir jusqu'à 3 intentions : 2^{de} générale et technologique-2^{de} STHR, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ;
- Le rang détermine l'ordre de préférence ;
- Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice par (reclasse

Choix de la 2^{de} générale et technologique et 2^{de} STHR (sciences et technologies de l'Hôtellerie et de la restauration)

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2de générale et technologique ou 2de STHR **Info-bulle : il est spécifié ce que signifie STHR**

2de professionnelle

1re année de CAP

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

Si vous cochez 2nde ou 2nde STHR, vous n'aurez pas d'autres informations à saisir

Voie professionnelle

The screenshot shows a web application interface for 'Voie professionnelle'. On the left is a purple sidebar menu with the following items: 'MON COMPTE' (with a gear icon), 'ACCUEIL', 'VIE SCOLAIRE', 'NOTES', 'ORIENTATION' (highlighted in white), 'EVALUATION', 'CLG LUCIE AUBRAC', 'CONTACT' (with a phone icon), and 'SE DÉCONNECTER' (with a logout icon). The main content area is titled 'ORIENTATION' and features a progress bar with three steps: '1 Intentions provisoires' (active), '2 Choix définitifs', and '3 Décision'. Below the progress bar, a text block states: 'Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' This is followed by the heading 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. The main form area is titled 'Intention 1' and contains several options: radio buttons for '2de générale et technologique ou 2de STHR', '2de professionnelle' (selected), and '1re année de CAP'. Below these is a text input field for 'Métier ou formation' with a placeholder 'Métier ou formation'. At the bottom of the form are two checkboxes: 'Sous statut scolaire' and 'Sous statut d'apprenti', both of which are checked. To the right of the form is a grey callout box with the text 'Vous pouvez cocher a la fois le statut scolaire et le statut d'apprenti' and an arrow pointing to the checked checkboxes. Below the form is a purple button labeled 'AJOUTER UNE INTENTION'. At the bottom right of the page are two purple buttons: 'ANNULER' and 'VALIDER'. A grey callout box at the bottom center contains the text 'Vous pouvez saisir jusqu'à 3 intentions' with an arrow pointing to the 'AJOUTER UNE INTENTION' button.

MON COMPTE

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2de générale et technologique ou 2de STHR

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant :

Métier ou formation

Sous statut scolaire Sous statut d'apprenti

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER **VALIDER**

Vous pouvez cocher a la fois le statut scolaire et le statut d'apprenti

Vous pouvez saisir jusqu'à 3 intentions

Validation des intentions provisoires

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des intentions provisoires :

MON COMPTE

- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
 - CONTACT
- SE DÉCONNECTER

INTENTION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHP

Intention 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Pâtisserie

Intention 3 : 1re année de CAP

Métier ou formation : Boulangerie

- **Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.**
- **Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent et l'élève.**

Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.

Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (à la date arrêtée par le chef d'établissement, en fonction du calendrier académique et des dates des conseils de classe).

MODIFIER

Validation des intentions provisoires

Un e-mail récapitulatif est envoyé au parent ayant effectué la saisie, lorsque celui-ci se déconnecte de sa session :

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 07/11/2019 à 12:38:09, nous vous confirmons par cet email que vos intentions provisoires ont bien été enregistrées.

En voici le récapitulatif :

- **Intention 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- **Intention 2** : 2de professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Mécanique

Sous statut d'apprenti

- **Intention 3** : 1re année de CAP

Spécialité(s) : Carrosserie

Sous statut scolaire

ATTENTION !

Si vous ne validez pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées et vous ne recevrez pas d'e-mail récapitulatif.

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation.

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision. Il est consultatif et ne constitue pas un avis définitif sur le projet de formation de votre enfant au collège.

Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR	Avis défavorable
Intention 2 : 2de professionnelle	Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en cochant la case puis en validant sa saisie.

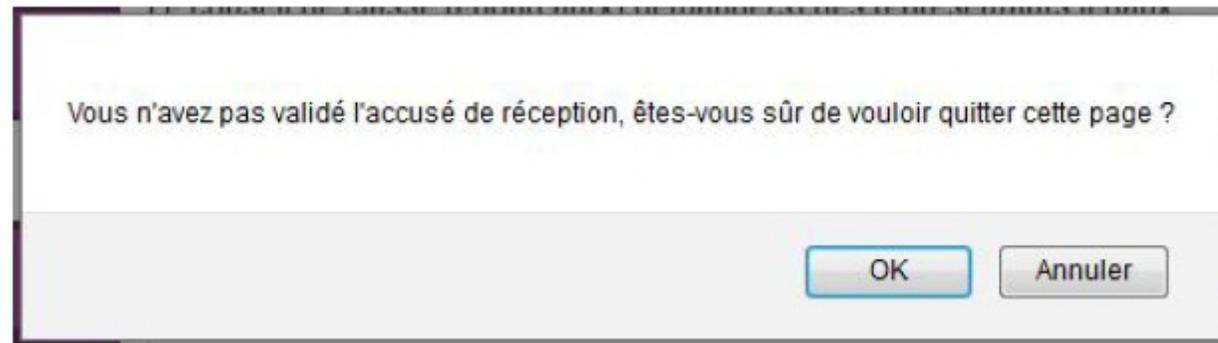
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

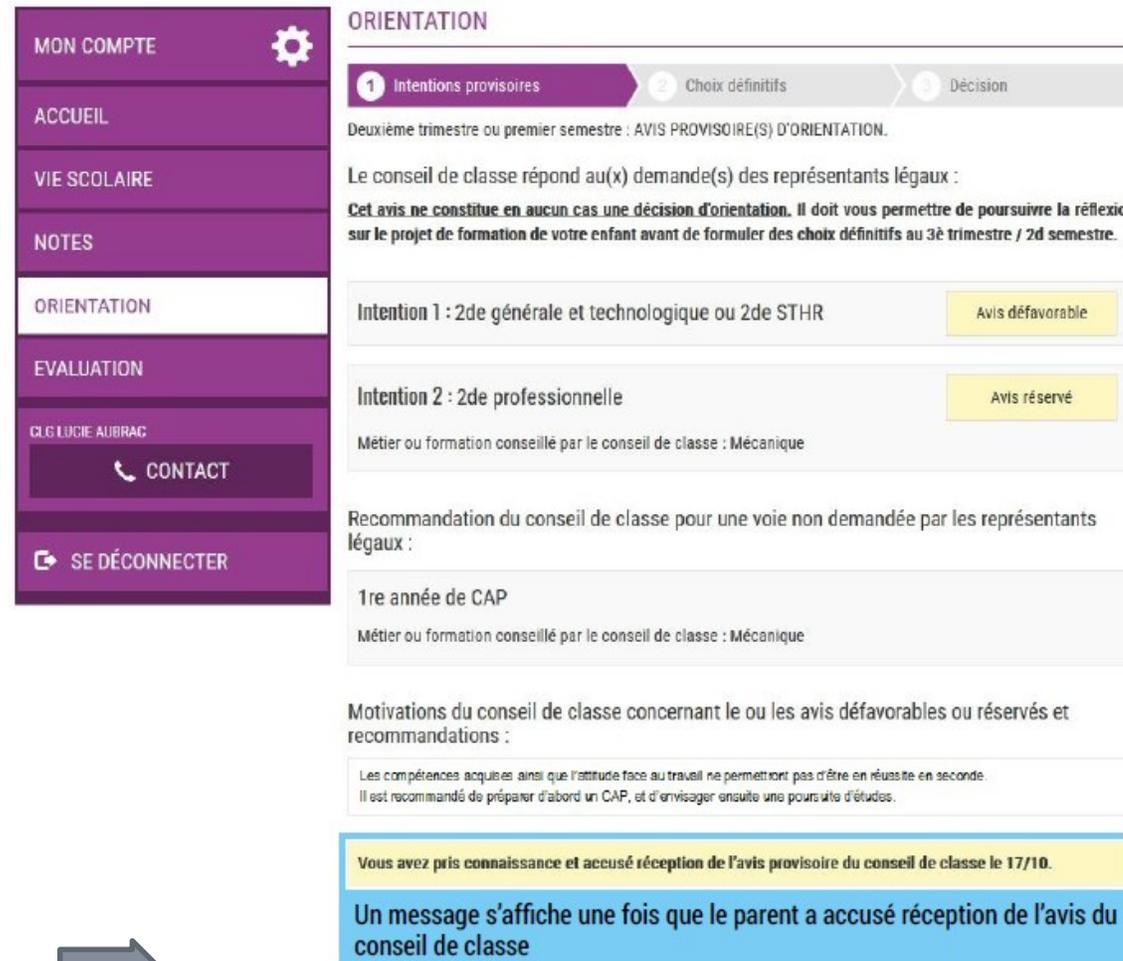
Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

Si vous quittez la page sans accuser réception de l'avis, un message apparaît pour vous avertir :



Lors de la phase définitive, vous ne pourrez saisir de choix définitifs sans avoir d'abord accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire.

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe



MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1^{re} année de CAP
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

Vous avez pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.

Un message s'affiche une fois que le parent a accusé réception de l'avis du conseil de classe

Avis de conseil de classe



Deuxième représentant légal

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut saisir les intentions provisoires.

Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.

Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent lorsqu'il se connecte avec son propre compte.

The screenshot displays the ATEN parental portal interface. On the left is a vertical navigation menu with the following items: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, VIE SCOLAIRE, NOTES, ORIENTATION (highlighted in white), EVALUATION, CLEB LUCIE AUBRAC, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER. The main content area is titled 'ORIENTATION' and features a progress bar with three steps: 1. Intentions provisoires (active), 2. Choix définitifs, and 3. Décision. Below the progress bar, it indicates the current semester: 'Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' The section is titled 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. It lists three intentions in separate boxes: 'Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR', 'Intention 2 : 2de professionnelle' with 'Métier ou formation : Pâtisserie', and 'Intention 3 : 1re année de CAP' with 'Métier ou formation : Boulangerie'. A 'MODIFIER' button is located at the bottom right of the intention boxes. A red warning message is displayed at the bottom of the page: 'La saisie a été effectuée par un autre responsable de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.'

Si le parent qui n'a pas fait la saisie souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du parent qui a saisi les intentions. En cas de désaccord entre les deux parents, ils sont invités à prendre l'attache du chef d'établissement.

Deuxième représentant légal

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires → 2 Choix définitifs → 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

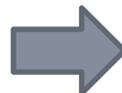
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

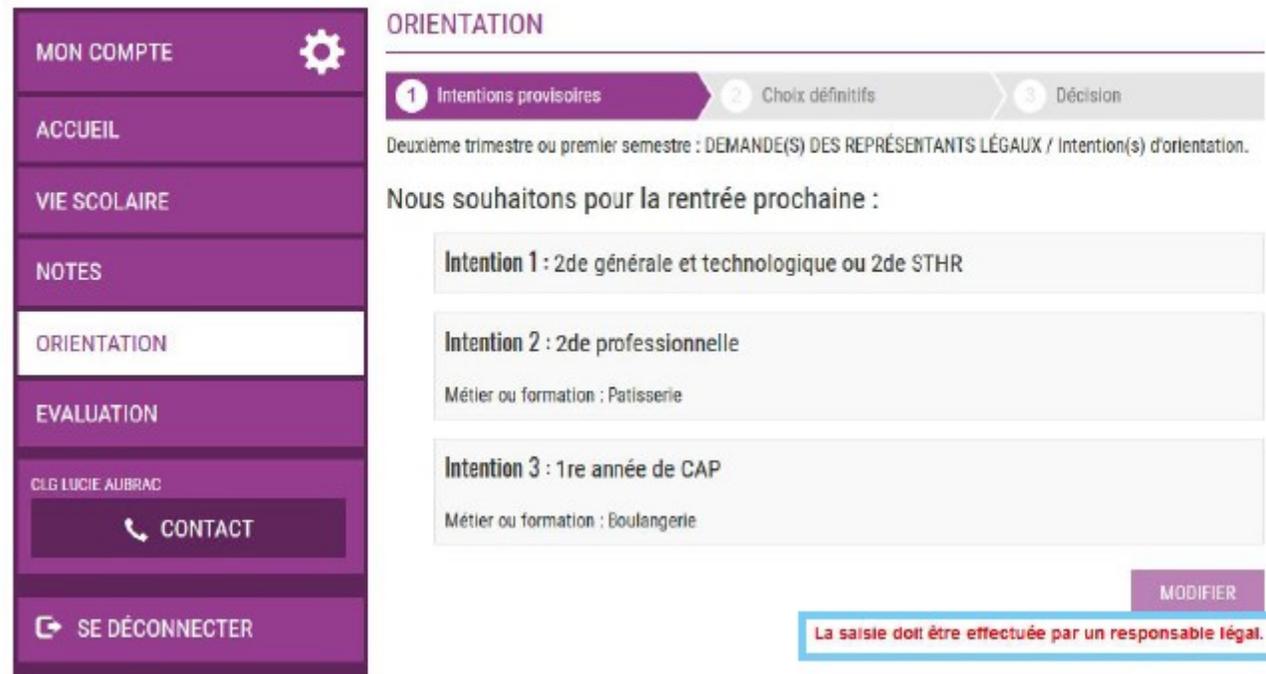
Un autre responsable de l'élève a pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.

Message affiché lorsque l'accusé de réception a été enregistré par le parent qui a effectué la saisie



Connexion avec un compte « élève »

La connexion avec un compte ATEN élève permet uniquement de consulter les intentions saisies par les parents, ainsi que l'avis provisoire donné par le conseil de classe.



The screenshot displays a user interface for an 'ATEN élève' account. On the left is a vertical purple sidebar menu with the following items: 'MON COMPTE' (with a gear icon), 'ACCUEIL', 'VIE SCOLAIRE', 'NOTES', 'ORIENTATION' (highlighted in white), 'EVALUATION', 'CLG LUCIE AUBRAC', 'CONTACT' (with a phone icon), and 'SE DÉCONNECTER' (with a logout icon). The main content area is titled 'ORIENTATION' and features a progress bar with three steps: '1 Intentions provisoires' (active), '2 Choix définitifs', and '3 Décision'. Below the progress bar, it states: 'Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' The text 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :' is followed by three intention cards. Each card has a title and a 'Métier ou formation' field. The first card is 'Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR'. The second is 'Intention 2 : 2de professionnelle' with 'Métier ou formation : Pâtisserie'. The third is 'Intention 3 : 1re année de CAP' with 'Métier ou formation : Boulangerie'. A purple 'MODIFIER' button is located to the right of the third card. At the bottom right, a blue-bordered box contains the warning: 'La saisie doit être effectuée par un responsable légal.'

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Intention 2 : 2de professionnelle
Métier ou formation : Pâtisserie

Intention 3 : 1re année de CAP
Métier ou formation : Boulangerie

MODIFIER

La saisie doit être effectuée par un responsable légal.

Connexion avec un compte « élève »

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.
Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :
Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR	Avis défavorable
Intention 2 : 2de professionnelle	Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

Tre année de CAP
Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

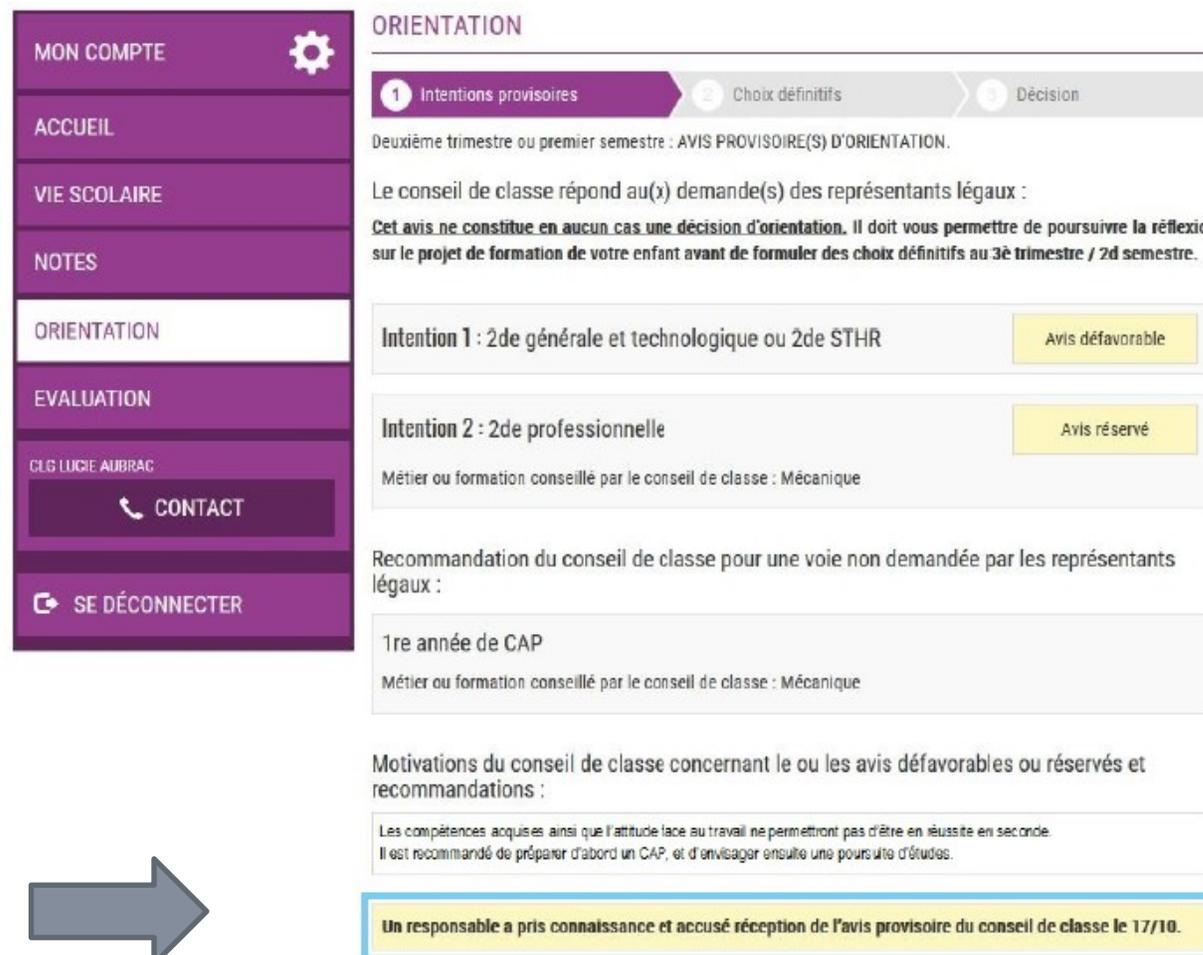
Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Seul un responsable légal peut accuser réception des avis provisoires.

Connexion avec un compte « élève »



The screenshot displays a user interface for a student account. On the left is a purple sidebar menu with options: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, VIE SCOLAIRE, NOTES, ORIENTATION (highlighted in white), EVALUATION, CLG LUCIE AUBRAC, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER (with a logout icon). The main content area is titled 'ORIENTATION' and features a progress bar with three steps: 1. Intentions provisoires (active), 2. Choix définitifs, and 3. Décision. Below the progress bar, text indicates the current period is the second trimester or first semester, with a provisional orientation notice. A note states that the council of class responds to legal representatives' requests and that this notice is not a final decision. Two intention cards are shown: 'Intention 1' (2nd general and technological or 2nd STHR) with a 'Avis défavorable' (unfavorable) status, and 'Intention 2' (2nd professional) with a 'Avis réservé' (reserved) status. A recommended profession/formation of 'Mechanics' is listed for both. A recommendation from the class council for a non-requested path is also shown, suggesting a 1st year CAP. Motivations for unfavorable or reserved opinions are provided, stating that acquired competencies and work attitude are insufficient for success in secondary school, and a CAP should be prepared first. A final yellow box with a blue border states: 'Un responsable a pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.'

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

Un responsable a pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.

